



Délibération n° 2011-02-14-04

OBJET : SUBVENTIONS
Opération Rurale Collective : Demande de financement pour le poste d'animation

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 20

Date de la convocation : 07/02/2011
Date retour Préfecture :
Affichée du au

Le 14 février 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Jean-Claude MARTIN, Président du S.I.G.A.L.



Présents :

M. Patrick DUMONT (suppléant de M. Philippe HECTOR) – Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD – M. Bernard GAY – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Maurice POPP – M. François RAVOIRE (suppléant de M. Jean-Michel AVON) – M. Jean-Claude MARTIN (qui a reçu pouvoir de M. Marcel BOUVIER) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS).

Excusés :

M. Philippe HECTOR (suppléé par M. Patrick DUMONT) – M. Hervé TEYSSIER – M. Joseph PERISSIER – Mme Martine MANIN – M. Jean-Marc PELCE – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER (qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude MARTIN) – M. Pierre BLANC – M. Bernard BONNAFOUS – M. Jean-Michel AVON (suppléé par M. François RAVOIRE) – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Hélène BUVAT – M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE) – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Jacques GUINOT.

Madame Sylvia ROUPIOZ a été élue secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur le Président

Le recrutement d'un animateur pour coordonner l'ensemble des actions de l'Opération Rurale Collective est en cours.

Ses missions seront les suivantes :

- Organisation et animation des réunions du Comité de Pilotage et des groupes de travail
- Rédaction des projets de convention
- Elaboration du planning de réalisation des actions, suivi de l'avancement, coordination, reporting

- aide technique aux élus et aux partenaires (notamment pour les aides directes)
- Préparation et suivi budgétaire, sollicitation des subventions

Le budget 2011-2012 de cette action s'élève à 52.630 € avec une possibilité d'aide de la Région à hauteur de 23% soit 12 104 €. Ce poste sera également cofinancé par l'Etat à travers les fonds FISAC et le Conseil Général pour 15.000 € chacun. Il restera à charge du SIGAL 20% du montant de cette animation soit 10.530 €.

Vu l'inscription de l'action dans le CDDRA de l'Albanais

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

Vu le budget prévisionnel de l'action

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président,

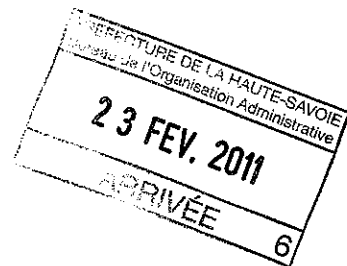
LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le président engager les crédits nécessaires à la réalisation de l'action
- **AUTORISE** le président à solliciter une subvention de 12 104 € auprès Conseil Régional et de 15 000 € auprès du Conseil Général pour le financement de cette action

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,



Le Président,

Jean-Claude MARTIN

